

La REVUE CEDRES-ETUDES « séries économiques » publie, semestriellement, en français et en anglais après évaluation, les résultats de différents travaux de recherche sous forme d'articles en économie appliquée proposés par des auteurs appartenant ou non au CEDRES.

Avant toute soumission d'articles à la REVUE CEDRES-ETUDES, les auteurs sont invités à prendre connaissance des « recommandations aux auteurs » (téléchargeable sur www.cedres.bf).

Les articles de cette revue sont publiés sous la responsabilité de la direction du CEDRES. Toutefois, les opinions qui y sont exprimées sont celles des auteurs.

En règle générale, le choix définitif des articles publiables dans la REVUE CEDRES-ETUDES est approuvé par le CEDRES après des commentaires favorables d'au moins deux (sur trois en générale) instructeurs et approbation du Comité Scientifique.

La plupart des numéros précédents (67 numéros) sont disponibles en version électronique sur le site web du CEDRES www.cedres.bf

La REVUE CEDRES-ETUDES est disponible au siège du CEDRES à l'Université de Ouaga II et dans toutes les grandes librairies du Burkina Faso et aussi à travers le site web : www.cedres.bf

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Pr Idrissa M. OUEDRAOGO, Université Ouaga II

COMITE EDITORIAL

Pr Pam ZAHONOGO, UO2 Editeur en Chef

Pr Noel THIOMBIANO, Université Ouaga II

Pr Denis ACCLASATO, Université d'Abomey Calavi

Pr Akoété AGBODJI, Université de Lomé

Pr Chérif Sidy KANE, Université Cheikh Anta Diop

Pr Eugénie MAIGA Université Norbert Zongo Burkina Faso

Pr Mathias Marie Adrien NDINGA, Université Marien N'Gouabi

Pr Omer COMBARY, Université Ouaga II

Pr Abdoulaye SECK, Université Cheikh Anta Diop

Pr Charlemagne IGUE, Université d'Abomey Calavi

SECRETARIAT D'EDITION

Dr Samuel Tambi KABORE, UO2

Dr Théodore Jean Oscar KABORE, UO2

Dr Jean Pierre SAWADOGO, UO2

Dr Kassoum ZERBO, Université Ouaga II

COMITE SCIENTIFIQUE DE LA REVUE

Pr Abdoulaye DIAGNE, UCAD (Sénégal)

Pr Adama DIAW, Université Gaston Berger de Saint Louis

Pr Gilbert Marie Aké N'GBO Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Pr Albert ONDO OSSA, Université Omar Bongo (Gabon)

Pr Mama OUATTARA, Université Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Pr Idrissa OUEDRAOGO, Université Ouaga II

Pr Kimséyinga SAVADOGO, Université Ouaga II

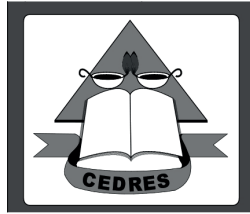
Pr Gnderman SIRPE, Université Ouaga II

Pr Nasser Ary TANIMOUNE, Université d'Ottawa (Canada)

Pr Gervasio SEMEDO, Université de Tours

Pr Pam ZAHONOGO, Université Ouaga II

Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES)



www.cedres.bf

REVUE CEDRES-ETUDES

Revue Economique et Sociale Africaine

REVUE CEDRES-ETUDES N°68

Séries économie

2^e Semestre 2019

Effet des institutions sur la taxation dans les pays de la CEMAC

Roukiatou Nikiema

Enseignante-chercheure, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)

Résumé

Cet article analyse l'effet des institutions sur la taxation dans les pays de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale. En utilisant la méthode des variables instrumentales, les doubles moindres carrés, sur 5 pays de 2000 à 2016, les résultats montrent que les institutions ont un effet positif sur la mobilisation des recettes fiscales mais l'importance de l'effet dépend de la nature des taxes et de la qualité des institutions. La stabilité politique / absence de violence affecte de manière significative les recettes fiscales totales et les taxes sur les biens et services. L'efficacité du gouvernement affecte significativement les taxes sur les biens et services et celles sur le commerce et transactions internationales. L'Etat de droit n'affecte significativement que les recettes fiscales totales tandis que la voix et la redevabilité n'affecte que les taxes sur le commerce et transactions internationales. L'amélioration de la qualité des institutions devrait aider les États à renforcer la collecte des taxes.

Classification JEL : H3, O43, C36.

Mots-clés: Institutions, taxation, Variables instrumentales, doubles moindres carrés.

Abstract

This paper analyses the effect of Institutions on Taxation in Economic and Monetary Community of Central Africa countries. Using the instrumental variables method, two-stage least squares, on 5 countries from 2000 to 2016, the results show that institutions have a positive effect on the mobilization of tax revenue but the significance of the effect depends on the nature of the taxes and the quality of institutions. Political stability /No violence significantly affects the government total tax revenue and the taxes on goods and services. The government efficiency significantly affects taxes on goods and services and taxes on international trade and transactions. The rule of law only significantly affects total tax revenue while voice and accountability only affects taxes on international trade and transactions. Improving the quality of institutions should help States to strengthen tax collection.

JEL Classification Codes: H3, O43, C36.

Keywords: Institutions, Taxation, instrumental variables, two-stage least squares

1- INTRODUCTION

La taxation, désignant l'action de taxer ou d'être taxé, joue un rôle important dans une économie. En effet, améliorer la mobilisation des ressources fiscales est l'une des priorités des États, en particulier pour ceux de l'Afrique Subsaharienne (ASS), étant donné le niveau de la pression fiscale ou ratio Taxe/PIB relativement faible. Les statistiques de la Banque Mondiale (2019) montrent que, dans les pays de l'ASS, les revenus fiscaux en pourcentage du PIB s'élevaient à 18,67 en 2016. Or, ces pays peuvent mobiliser encore environ 3 à 5% de leur PIB, montant dépassant l'aide publique au développement (Gaspar et Selassie, 2017). Cette situation de faible pression fiscale est encore plus remarquable et inégale dans les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), pourtant riches en ressources naturelles. En 2016, le ratio taxe sur PIB était de 12,30% au Cameroun, 7,5% en Centrafrique, 26,05% au Congo, 7% en Guinée Equatoriale et 10,83% au Gabon (Fonds monétaire international, Perspectives économiques régionales, 2018). Ces taux de pression fiscale dans la CEMAC connaissent également une baisse ces dernières années. Par exemple, le Congo a enregistré en 2008 et 2013 des ratios de 53,32% et 44,17% respectivement (FMI, 2018). Ce contexte de détérioration du niveau des ressources publiques, pourrait être expliqué par le contexte économique et social caractérisé par la dépendance aux ressources naturelles ainsi que par le niveau faible de la qualité des institutions.

Les institutions sont définies comme des règles, des caractéristiques de mise en application de ces règles, des normes de comportement qui structurent les interactions répétées des individus (North, 1989). Acemoglu et Robinson (2012) distinguent les institutions extractives des institutions inclusives. Les institutions politiques extractives sont celles où un petit groupe d'individus détient le pouvoir et les institutions politiques inclusives impliquent la majeure partie de la population dans le processus de gouvernance. Les institutions économiques inclusives permettent et encouragent la participation de la population dans les activités économiques, font le meilleur usage de leurs talents et

compétence, et leur permettent de faire des choix volontaires. Par contre, celles extractives s'accompagnent des institutions politiques extractives et sont structurées par les élites de sorte à extraire les ressources du reste de la société. Les institutions expliqueraient donc la faible performance au niveau fiscal.

En effet, la composante institutionnelle est intégrée à l'analyse économique depuis les travaux de Veblen (1898, 1904), Mitchell (1913) et Commons (1931). L'analyse institutionnelle était initialement basée sur des postulats néoclassiques et considère les institutions comme des mécanismes mis en place par des agents économiques, dotés d'une rationalité parfaite et substantielle, pour une coordination optimale de leurs actions. À partir des années 1970, l'analyse institutionnelle a été renouvelée avec les travaux de Williamson (1975, 2000), North (1986) et Coase (1984). Cette nouvelle analyse diffère de la première car elle s'écarte des hypothèses néoclassiques et s'inspire de la théorie des coûts de transaction de Coase (1937). Les institutions sont donc considérées comme des alternatives au marché, qui réduisent les coûts de transaction générés par la recherche d'informations, les défaillances du marché et l'opportunisme des agents. Cette nouvelle approche souligne l'importance des droits de propriété et des institutions en général dans les pays en développement.

La littérature théorique et empirique indique une relation entre les institutions et la taxation. En effet, Schumpeter (1918) a souligné que les institutions politiques sont intrinsèquement liées au système de taxation. La politique fiscale est façonnée non seulement par les idées et les droits acquis, mais aussi par les changements des conditions économiques, les contraintes administratives, les opportunités technologiques, et surtout par les institutions politiques (Bird, 2008). Dans le même esprit, Besley et Persson (2009) ont souligné que la qualité des institutions permet de renforcer la capacité des États à mobiliser des ressources fiscales. Ils confirment l'idée que l'instabilité politique entrave la mobilisation des recettes fiscales. Ricciuti et al. (2019) ont montré également que les institutions politiques affectent de manière substantiel l'effort fiscal, tant sur l'impôt sur le revenu que sur les recettes fiscales totales. Fatica

(2010), quant à elle, a souligné qu'une meilleure qualité des institutions stimule la collecte des taxes sur le capital. Aussi, les auteurs comme Gupta(2007), Imam et Jacobs (2007) et Drummond et al. (2012) ont trouvé des preuves empiriques de l'impact négatif de la corruption sur les recettes fiscales. Les résultats de Drummond et al. (2012) montrent la hausse d'une unité du niveau de corruption entraîne une baisse des recettes fiscales de 0.5 unités.

Toutefois, certains auteurs trouvent des résultats contraires. Par exemple, selon Goerke (2006), les politiques qui modifient les gains ou les pertes de corruption n'ont pas d'impact systématique sur la taxe. En plus, Ross (2004) n'a trouvé aucune relation entre la démocratie et la taxation. Egalement, des auteurs tels que Tilly (1992) et Moore (2007) ont également suggéré qu'il existe une relation inverse entre la taxation et la qualité des institutions en montrant que l'effet des taxes sur la qualité des institutions dépend des principales sources de financement de l'État. Les États auront tendance à encourager la bonne qualité des institutions lorsqu'ils sont trop dépendants des recettes fiscales. En d'autres termes, lorsque les principales sources de recettes publiques sont les impôts, il existe une incitation à promouvoir la bonne qualité des institutions afin de renforcer la confiance des contribuables. Cette double causalité a été confirmée par les résultats de Akanbi (2019).

Pourtant, dans les pays de la CEMAC, comme dans la plupart des pays en développement, la gouvernance est très faible. Le cas des pays de la CEMAC est assez critique si l'on se réfère aux théories liées à la malédiction des matières premières. En effet, tous les pays de cette zone sont classés parmi les pays riches en ressources naturelles (sauf la République Centrafricaine qui est classée comme pays riche en autres ressources naturelles par le FMI comme l'or, le diamant, l'uranium, etc.); ce qui entraîne une volatilité des recettes publiques et des conflits concernant la qualité des institutions. D'après l'analyse des indicateurs de gouvernance mondiale (WGI), ces pays ont un faible niveau de gouvernance. Outre le WGI, plusieurs autres indicateurs de gouvernance classent les pays de la CEMAC à un faible niveau de gouvernance. Par exemple, l'Open Budget Index (OBI), qui indique le classement des pays

en termes de transparence sur la gestion budgétaire, montre qu'en 2017, la Guinée équatoriale avait un score de 0 sur 100, celui du Tchad était de 2 sur 100 tandis que celui du Cameroun était de 7 sur 100.

Compte tenu de la faible pression fiscale et de la mauvaise gouvernance dans les pays de la CEMAC, il semble raisonnable de se demander quel est l'effet de la qualité des institutions sur la taxation dans ces pays. En plus du fait que la littérature est mitigée concernant l'effet sur la taxation de la qualité des institutions, moins d'études ont abordé le cas spécifique des pays d'Afrique centrale. Cet article contribue à la littérature existante par le principal objectif d'analyser l'effet de la qualité des institutions sur la taxation dans la CEMAC. Plus précisément, l'objectif est d'analyser d'une part l'effet de la qualité des institutions sur les recettes fiscales totales, puis son effet sur les taxes sur les biens et services et enfin son effet sur les taxes sur le commerce et les transactions internationales.

L'analyse est réalisée à l'aide de la technique des doubles moindres carrés par les variables instrumentales sur 5 pays de la CEMAC couvrant la période 2000 à 2016. Cette technique a été utilisée pour résoudre les problèmes d'endogénéité. Les résultats suggèrent qu'une amélioration de la qualité des institutions affecte positivement la mobilisation des ressources fiscales. Les résultats indiquent également que la significativité de l'effet de la qualité des institutions sur les taxes dépend de la nature de ces dernières et de la qualité des institutions.

Le reste de l'article est structuré comme suit. La deuxième partie présente la revue de la littérature. La troisième partie traite de la méthode d'analyse. La quatrième partie présente les données et les statistiques descriptives. La cinquième partie présente les résultats et la discussion, tandis que la dernière partie conclut le document.

2- REVUE DE LITTÉRATURE

La littérature liant les institutions et la taxation se concentre généralement sur l'illusion fiscale des individus pendant les périodes électorales (Buchanan et Wagner, 2000; Alesina et Perotti, 1994). En effet, les particuliers, ignorant plus souvent les charges fiscales futures des agendas politiques, ont tendance à soutenir ceux qui créent des déficits budgétaires importants. En conséquence, les périodes postélectorales ont tendance à peser lourdement sur la politique fiscale. Du point de vue de l'instabilité politique, la taxation et les institutions entretiennent une relation dans la mesure où l'instabilité politique réduit les incitations à améliorer la capacité de l'administration fiscale à collecter des impôts (Keen, 2012). L'instabilité politique entraîne une perturbation de l'activité économique et même la cessation de certaines activités qui sont des sources de revenus de l'État. Dans une telle situation, les taxes sur les droits de douane deviennent très difficiles à contrôler. De bonnes institutions politiques permettent ainsi de renforcer la capacité de l'État à percevoir les impôts (Besley et Persson, 2009).

De même, la nature des régimes politiques (autocratiques ou démocratiques) influence fortement la mobilisation des ressources fiscales (Ehrhart, 2010; Acemoglu et Robinson, 2009). Les régimes politiques caractérisés par une forte présence de lobbies favorisent des politiques fiscales faibles. Les lobbies agissent contre les politiques fiscales car les impôts sont censés frapper les riches plus que les pauvres, ce qui réduit leurs marges bénéficiaires. De plus, ces groupes de pression ont tendance à orienter les politiques fiscales dans une direction qui les affecterait moins, selon la nature de la taxe. Par exemple, la taxe sur la valeur ajoutée affecte beaucoup plus les pauvres qui consomment de grandes quantités de produits de première nécessité. Les lobbies orienteraient donc les politiques fiscales vers ceux qui privilégient ce type de taxe. En ce sens, les régimes démocratiques mobilisent davantage de ressources fiscales en vue d'une redistribution par rapport aux régimes autoritaires.

Les études sur la relation entre les institutions et les taxes se concentrent également sur l'effet de la corruption sur les recettes fiscales. Lorsque les recettes fiscales sont confrontées à des problèmes de corruption, cela réduit leur efficacité (Drummond et al., 2012 ; Ajaz et Ahmad, 2010 ; Attila et al., 2009 ; Ghura, 1998 ; Davoodi et Tanzi, 1999). En effet, selon Tanzi (1999), la corruption conduit à une surestimation des effets du secteur informel sur la mobilisation des ressources fiscales, car il existe une différence entre les impôts perçus et les impôts remboursés. Ajad et Ahmad (2010), sur un panel de 25 pays en développement ont montré que la corruption a un effet négatif sur la taxation et que le niveau faible de taxation dans les pays en développement s'expliquerait par la présence d'une administration fiscale corrompu et l'inefficience dans la gestion publique. Selon Ndikumana (2006), la corruption réduit l'efficacité des recettes fiscales en réduisant les dépenses publiques pour les pauvres, provoquant une congestion des services sociaux et générant une intensité de capital dans la production.

De nombreux autres auteurs ont analysé le lien entre taxation et institutions. Besley et al. (2014) ont montré que les normes sociales expliquent l'évasion fiscale. Les institutions coloniales influencent les ressources fiscales. Selon Brun et al. (2014), la plupart des pays francophones d'Afrique utilisent encore le système fiscal emprunté à la colonisation, tandis que la plupart des pays anglophones ont aboli un certain nombre de systèmes fiscaux traditionnels. Un effort considérable de mobilisation de ressources dans les pays anglophones est bien connu car leur système institutionnel leur permet d'avoir des politiques budgétaires plus efficaces (Keen, 2012).

Sur le plan empirique, des auteurs comme Asatryan et al. (2014) ont montré que la démocratie augmente les ressources fiscales locales sur une étude en Allemagne couvrant la période 1980-2011. La démocratie suggère de prendre davantage en compte les préférences individuelles dans les politiques fiscales, ce qui les conduit à payer plus d'impôts. Aizenman et Jinjark (2005) ont montré que l'efficacité des taxes sur la valeur ajoutée diminue dans une situation d'instabilité politique. Ils ont montré que lorsqu'un régime politique perdure, il entraîne une

augmentation de la perception de la TVA en indiquant qu'une augmentation d'un point de la durée du régime politique entraîne une augmentation de la TVA de 3,1%. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les régimes politiques ont souvent besoin de temps pour établir un système dynamique et stable. Aizenman et Jinjark (2005) ont également montré que l'amélioration de la participation politique de 1 point entraîne une augmentation des impôts de 3,6%. Besley et Persson (2009) confirment l'idée que l'instabilité politique entrave la mobilisation des recettes fiscales. Les auteurs (Gupta, 2007; Imam et Jacobs, 2007; Friedman et al., Bird et al., 2004, 2000) ont trouvé des preuves empiriques de l'impact négatif de la corruption sur les recettes fiscales.

Cependant, certains auteurs ne trouvent aucun lien entre les impôts et les institutions. Ross (2004) n'a trouvé aucune relation entre la démocratie et la taxation. Selon Goerke (2006), les politiques qui modifient les gains ou les pertes de corruption n'ont pas d'impact systématique sur la taxe.

En résumé, la revue de la littérature sur le lien entre les institutions et la taxation est vaste mais en quelque sorte mitigée et ne dit pas grand-chose sur le contexte spécifique des pays d'Afrique Centrale. De plus, la littérature sur l'effet des institutions sur les différents types de taxe semble inexistante. Cet article tend à ajouter à la littérature existante, l'analyse concernant le cas spécifique des pays de la CEMAC. La section suivante traite de la méthode d'analyse.

3- METHODE D'ANALYSE

Dans cette section nous présentons le modèle et la technique d'estimation.

- Le modèle

Cet article se base sur le modèle théorique de l'économie politique et les finances publiques développée par Romer (1975), Romer et Rosenthal (1979), Meltzer et Scott (1981), Persson et Tabellini (2000, 2002), puis Besley et al. (2013), mettant en relation le niveau de taxation et la qualité des institutions. En effet, le modèle théorique le plus connu est celui présenté dans l'article fondateur de Meltzer et Scott (1981). Dans ce modèle, on suppose que l'élaboration des politiques est contrôlée par un groupe d'individu ayant accès à un ensemble d'instruments fiscaux pour augmenter les revenus qui peuvent être dépensés pour des programmes de transfert et / ou des biens et services. Ensuite, on s'attend à ce que les impôts soient augmentés au point où l'avantage marginal pour le groupe dirigeant d'augmenter les impôts pour des dépenses publiques plus élevées est égal au coût marginal de l'augmentation des impôts, qui dépend de l'élasticité de l'assiette fiscale. Cette élasticité peut inclure des considérations standard de perte sèche, ainsi que des fuites dues à l'évasion et à la fraude fiscales.

Cependant ce modèle postule des hypothèses qui, appliquées aux pays en développement, semblent problématiques en raison de six points (Besley et Persson, 2014) : i) du fait de l'absence d'institutions démocratiques dans plusieurs pays en développement, l'élaboration des politiques peut ne pas refléter l'intérêt d'un électeur médian. ii) les transferts peuvent souvent être dirigés vers des groupes politiques clés, qui ne sont souvent pas aux niveaux de revenu les plus bas. iii), laisser de côté les motifs non redistributifs de taxation (en particulier les priorités pour la construction d'infrastructures et les dépenses d'éducation, de soins de santé et de sécurité sociale) peut biaiser l'analyse. iv) l'assiette de l'impôt sur le revenu est relativement moins importante que dans les pays développés. v) la marge d'activité pour l'évasion et la fraude fiscales sont des facteurs clés pour les pays en développement ; vi) Enfin, le cadre de Meltzer et

Richards (1981) est intrinsèquement statique, tenant compte de la structure de la taxation et du niveau de développement économique.

Considérons maintenant le prolongement du modèle théorique par Besley et al. (2013) où la population d'une économie est divisée de manière égale en deux groupes A et B. Le temps est mesuré discrètement avec un horizon infini, avec des périodes de temps désignées par $t = \{1, 2, 3, \dots\}$. À une date donnée t , l'un des groupes constitue le gouvernement en place G_t est désigné par $G_t \in \{A, B\}$. L'autre groupe constitue l'opposition notée $O_t \in \{A, B\}$. Au début de chaque période, une transition pacifique du pouvoir se produit avec une probabilité exogène γ , de sorte que $G_t = G_{t-1}$. Avec la probabilité $1 - \gamma$, ceux qui sont au pouvoir restent au pouvoir de sorte que $G_t = G_{t-1}$. Ces probabilités sont réparties de manière indépendante et identique dans le temps. On considère également que les individus commencent chaque période par un revenu ω , qui peut être utilisé en consommation privée ou en bien public. Dans chaque période t , les individus notés J dans chaque groupe évaluent leur propre consommation privée x_t^J et le bien public (non durable) g_t par la fonction quasi-linéaire $\alpha V(g_t) + x_t^J$. Où $V(\cdot)$ est une fonction strictement concave croissante, deux fois différentiable, qui satisfait les conditions d'Inada habituelles. Tous les individus escomptent l'avenir à un taux de δ . Le paramètre α indique la valeur marginale des biens publics.

Le gouvernement en exercice entre dans la période t avec un stock cumulé de capacité fiscale τ_t . La variable τ_t représente la part maximale du revenu privé imposable, ou simplement la capacité fiscale. Le modèle suppose que la capacité fiscale se déprécie au taux d au cours de chaque période et le coût d'investissement pour une unité de capacité fiscale est constant et égale à c de sorte que $\omega > c \left[\frac{1}{\delta} - (1 - d) \right]$ (1).

La fonction d'utilité indirecte W est :

$$W(\tau_t, g_t, \tau_{t+1}, \beta^J) = \alpha V(g_t) + \beta^J [\tau_t \omega - g_t - c(\tau_{t+1} - (1 - d)\tau_t)] + (1 - \tau_t)\omega \quad (2)$$

Avec β^J égale à la part des transferts. La maximisation de l'utilité donne les conditions de premier ordre telles que :

$$\alpha V_g(g) = \lambda + 2(1 - \theta).(3)$$

Avec θ égale à la part de l'opposition dans les transferts, comme reflétant les institutions politiques cohésives ou représentatives et λ le multiplicateur de Lagrange sur la contrainte budgétaire.

Le développement du modèle permet de prédire que des institutions politiques plus cohésives (θ élevé) dans un pays, en raison d'une réforme politique, entraineront une capacité fiscale plus élevée. Une demande accrue de biens publics (α élevé) devrait avoir un effet similaire. De plus, le modèle prédit qu'une stabilité politique plus élevée (γ faible) entraîne un niveau élevé de la capacité fiscale (Besley et al. 2013).

Comme Besley et al. (2013) et Nguyen (2019), afin de déterminer la relation entre les institutions et la taxation dans la région CEMAC, nous utilisons le modèle empirique suivant :

$$T_{it} = \alpha_{it} + \alpha 1Inst_{it} + \beta' X_{it} + \vartheta_i + u_{it}(4)$$

Où T_{it} est la variable dépendante correspondant le niveau de taxation ; $Inst_{it}$ représente la qualité des institutions qui est également une variable endogène ; X_{it} une matrice de variables de contrôle ; α et β' sont des coefficients associés aux différentes variables explicatives ; ϑ_i est un effet spécifique pays inobservable et u_{it} le terme d'erreur.

- La technique d'estimation

L'estimation de l'équation (4) par la méthode classique, les moindres carrés ordinaires, sera biaisée car les conditions du théorème de Gauss-Markov ne sont pas remplies ($E u_{it} = \mu_i \neq 0$). En effet, la littérature économique montre qu'il pourrait exister une double causalité entre institution et taxation. La variable institution est donc soupçonnée d'être une variable endogène dans l'équation. Par conséquent, afin de régler le problème d'endogénéité, nous utilisons une méthode des variables

instrumentales, les doubles moindres carrés, où la qualité des institutions est instrumentée par sa valeur retardée de deux périodes et la variable correspondant à la distance par rapport à l'équateur (latitude). En effet, plusieurs instruments sont utilisés dans la littérature pour la qualité des institutions tels que, le taux de mortalité des colons (étant donné que dans les colonies qui étaient caractérisées par un meilleur environnement sanitaire et un plus faible taux de mortalité des colons européens auraient bénéficié d'institutions plus favorables par rapport aux zones où les taux de mortalité étaient élevés), le taux d'endémicité du malaria dans les années 1900 et la distance par rapport à l'équateur (Acemoglu et al., 2001 ; Hall et Jones, 1999 ; Gooch et al., 2016 ;Klasen, 2020). Aussi, La variable retardée des variables de contrôle sont également utilisées dans la littérature comme des instruments, notamment dans la littérature sur la méthode des moments généralisée (Arellano et Bond, 1991). Les variables concernant le taux de mortalité des colons et le taux d'endémicité de la malaria ne sont pas disponibles pour notre échantillon d'étude. Nous utilisons donc les variables retardées de deux périodes et la latitude comme des instruments de la qualité des institutions.

Le modèle à estimer devient donc :

$$T_{it} = \alpha_{it} + \alpha 1Inst_{it} + \beta' X_{it} + \vartheta_i + u_{it} = Z_{it} \delta + \vartheta_i + u_{it} (5)$$

Où $Z_{it} = [T_{it} X_{it}]$

Etant donné que le test de spécification de Hausman a révélé que le modèle à effet fixe est bien approprié par rapport au modèle à effet aléatoire, on obtient :

$$\tilde{T}_{it} = \tilde{Z}_{it} + \tilde{u}_{it} (6)$$

La variable T_{it} prend en compte différent type de taxation. La variable $Inst_{it}$ prend en compte différent type de variables institutionnelles. La section suivante traite des données et statistique descriptive.

4- Données et statistique descriptive

Pour déterminer l'effet des institutions sur la taxation, de nombreuses variables sont utilisées. Les recettes fiscales totales, les taxes sur les biens et services et les taxes sur le commerce et les transactions internationales sont les seules variables dépendantes sélectionnées dans cette étude en raison de leur disponibilité. En effet, les auteurs comme Ajaz et Ahmad (2010), Torrance et Morrissey (2013) et Nguyen (2015) ont aussi utilisé les recettes fiscales en pourcentage du PIB comme mesure du niveau de taxation. Les taxes sur les biens et services et les taxes sur le commerce et les transactions internationales (en pourcentage du PIB), ont également été utilisé par des auteurs comme Nantob (2014). Ces variables proviennent de la base de données du FMI (2018).

Les indicateurs sur la qualité des institutions sont approximés par les indices de gouvernance de la Banque mondiale. En effet, l'indice de gouvernance de la Banque mondiale mesure les perceptions des citoyens, des entreprises et de certains experts sur la qualité de la gouvernance à travers six indicateurs tels que l'instabilité politique, l'efficacité du gouvernement, le contrôle de la corruption, l'état de droit, la voix et la redevabilité, et la qualité de la réglementation :

- i) La stabilité politique et l'absence de violence reflètent la probabilité que le gouvernement soit déstabilisé ou renversé par des moyens inconstitutionnels ou violents, y compris la violence et le terrorisme motivés par des raisons politiques.
- (ii) L'efficacité du gouvernement se réfère à la perception de la qualité des services publics, de la qualité du service public et de la mesure dans laquelle il est indépendant des pressions politiques, de la qualité de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et de la crédibilité de l'engagement du gouvernement à ces politiques.
- (iii) L'indice de corruption du contrôle reflète la perception de la mesure dans laquelle le pouvoir public est utilisé à des fins privées, y compris les petites et grandes formes de corruption, telles que la "capture" de l'État par les élites et les intérêts privés.
- (iv) L'indice de l'Etat de droit indique les perceptions sur la mesure dans laquelle les agents font confiance aux règles de la société, en particulier la qualité de l'exécution des contrats,

les droits de propriété, la police, la justice et la probabilité de crimes et de violence. (v) L'indice de la voix et de la redevabilité donne une idée de la mesure dans laquelle les citoyens d'un pays peuvent participer au choix de leur gouvernement, y compris la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté des médias. (vi) La qualité de la réglementation indique la perception de la capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des réglementations judicieuses pour promouvoir le développement du secteur privé. Ces différents indicateurs ont été utilisés dans la littérature par plusieurs autres auteurs (Ajaz et Ahmad, 2010; Torgler et al., 2011; Syadullah et Wibowo, 2015 ; Nguyen, 2015).

A la lumière de la théorie économique, de l'étude de plusieurs auteurs sur les variables pouvant expliquer le niveau de la taxation, et la disponibilité des variables concernant notre échantillon d'étude nous avons utilisé un certain nombre de variables de contrôle. Ces variables de contrôle sont la taille du secteur informel, la rente des ressources naturelles, les investissements directs étrangers nets par habitant (IDE) et l'aide publique au développement (APD). En effet, la taille du secteur informel est perçue par certains auteurs comme le déterminant le plus important des ressources fiscales en Afrique Subsaharienne. En effet, l'économie informelle ne favorise pas la mobilisation des recettes car elle cache la visibilité des potentiels payeurs de taxes. Se référant à Buehn et Schneider (2013) la taille de l'économie informelle peut-elle être mesurée par le taux de participation au marché du travail. Etant donné le caractère informel de l'emploi agricole dans ces pays, nous utilisons comme proxy de la taille du secteur informel le taux d'emplois dans l'agriculture (% du total des emplois). Un signe négatif est donc attendu. Tout comme l'économie informelle, la rente des ressources naturelles est perçue comme très déterminante dans la mobilisation des ressources fiscales en Afrique Subsaharienne (Drummond et al., 2012). Plus les pays sont dotés de ressources naturelles et plus le montant de recettes fiscales qu'ils mobilisent est important. Les ressources naturelles constituent la principale source des recettes fiscales dans ces pays, surtout dans les pays de la CEMAC riches en ressources naturelles. Un signe positif est

attendu. Concernant l'aide publique au développement, les auteurs comme Iqbal (1997) et Cobham (2005) ont indiqué que lorsqu'elle augmente, la capacité à mobiliser les ressources augmente. Cependant, Heller (1975) a indiqué que l'APD diminue les ressources fiscales mobilisées. En effet, lorsque les pays bénéficient de l'aide au développement, les soucis liés au financement de certains biens sont levés et cela diminue la pression de l'autorité fiscale à mobiliser les ressources domestiques.

Ces variables proviennent de la base de données de la Banque mondiale (2018). Les données concernant la latitude (utilisée comme instrument de la qualité des institutions) proviennent de la base de données Data Set Publishing Language (DSPL). Les différentes variables utilisées sont résumées dans le tableau 1 indiquant les statistiques descriptives.

Tableau 1: statistique descriptive

Variables	Observations				
	Obs	Moyenne	Std, Dev.	Min	Max
Recettes fiscales totales	85	15,96	11,04	4,41	53,32
Taxes sur les biens et services	85	3,29	1,85	0,34	7,73
Taxes sur le commerce et les transactions internationales	85	2,14	1,52	0,08	5,95
Stabilité politique/Absence de violence	85	-0,57	0,77	-2,69	0,63
Voix et redevabilité	85	-1,17	0,36	-2,00	-0,47
Efficacité du gouvernement	85	-1,15	0,36	-1,84	-0,34
Qualité de la régulation	85	-1,02	0,36	-1,67	-0,11
Etat de droit	85	-1,12	0,37	-1,84	-0,20
Contrôle de la corruption	85	-1,14	0,27	-1,81	-0,59
IDE	85	6,14	10,20	-4,84	64,38
Rente des ressources naturelles	85	28,05	19,08	5,87	73,33
Informel	85	50,11	12,71	35,86	74,02
APD	85	45,96	53,63	-8,22	383,39
Latitude	85	2,15	4,37	-4,03	7,36

Source: Auteur, à partir des données de l'estimation

Le niveau des recettes fiscales reste inférieur à 20% du PIB dans la plupart des pays de la CEMAC à l'exception du Congo. Il est en moyenne de 16% sur la période d'analyse. En effet, les recettes fiscales au Congo sont beaucoup plus élevées que celles des autres pays de la région, mais son niveau est très instable comme le montre la figure 1 en annexe. Sur la période de 2000 à 2016, il y a une tendance à la hausse des taxes sur les biens et services (en pourcentage du PIB) au Cameroun et au Congo. Le niveau de ces taxes est beaucoup plus faible en Guinée équatoriale et instable au Gabon et en République centrafricaine (confère figure 2 en annexe). Les recettes fiscales provenant du commerce et des transactions internationales sont beaucoup plus élevées au Gabon par rapport aux autres pays mais ont une tendance à la baisse ces dernières années. Le niveau de ces taxes est beaucoup plus bas en Guinée équatoriale. Au Cameroun, le niveau est relativement stable et représente environ 2% du PIB comme le montre la figure 3 en annexe.

De l'analyse des Indicateurs mondiaux de gouvernance (WGI), il apparaît qu'en ce qui concerne la stabilité politique et l'absence de violence, seul le Gabon enregistre des scores positifs et les rangs les plus élevés (les scores vont de -2,5 à 2,5 indiquant le niveau le plus bas au plus élevé) de 1996 à 2016. Cependant, le score a baissé ces dernières années et il a même été négatif en 2016. Cela implique qu'au Gabon l'instabilité politique et la violence ont augmenté. De plus, la Guinée équatoriale est également l'un des pays de la CEMAC qui peut parfois avoir des scores positifs même si depuis 2014 la situation s'est dégradée. La République centrafricaine est le pays avec les scores les plus bas atteignant parfois presque le seuil minimum. Cela s'explique par la crise ethnique et religieuse dans le pays. La représentation graphique de l'évolution des différents indicateurs se trouve en annexe.

En raison du manque de données au Tchad, nous utilisons un panel de cinq pays de la CEMAC (Cameroun, République centrafricaine, Congo, Guinée équatoriale et Gabon) de la période 2000 à 2016.

5- RÉSULTATS ET DISCUSSION

Les tableaux 2, 3 et 4 montrent les résultats des estimations par la méthode des variables instrumentales, doubles moindres carrés, de l'impact des six indicateurs de gouvernance (stabilité politique, voix et responsabilité, efficacité du gouvernement, qualité de la réglementation, état de droit et contrôle de la corruption) sur les recettes fiscales totales, les taxes sur les biens et services, les taxes sur le commerce et transactions internationales respectivement. Les estimations 1 à 6 indiquent les résultats des estimations utilisant les six différents indicateurs de gouvernance. Les tests de Wald montrent que les modèles sont bien spécifiés.

L'analyse des résultats du tableau 2 montre que seuls la stabilité politique et l'état de droit sont des variables institutionnelles qui ont un effet positif et significatif sur les recettes fiscales totales. Ces résultats confirment partiellement ceux trouvés par Syadullah et Wibowo (2015) qui, en utilisant un panel de pays asiatiques, ont trouvé que le contrôle de la corruption, la voix et de la responsabilité, et la stabilité politique ont un impact significativement négatif sur le taux d'imposition, alors que l'état de droit et la qualité de la réglementation ont un impact positif sur le taux d'imposition. Les résultats montrent également que le secteur informel affecte négativement la pression fiscale. Ils confirment le fait que le secteur informel entrave la mobilisation des recettes fiscales. Car une hausse du taux de l'économie informelle conduit à une baisse du taux de participation au marché de travail formel et influencerait négativement la mobilisation des recettes fiscales à cause du manque de visibilité sur les payeurs de taxes dû à la nature informelle du secteur. Une politique visant à réduire l'économie informelle dans les pays en Afrique Subsaharienne pourrait permettre de mobiliser plus de ressources fiscales. En plus, des politiques de réduction du chômage (hausse d'emploi formel non agricole) encourageraient la politique fiscale. Aussi, l'effet de l'IDE sur les recettes fiscales totales est-il significatif et négatif. Ce qui pourrait être expliqué par le fait que certaines politiques fiscales entraînent une baisse des taux de taxation afin d'attirer plus les IDE. Ces

IDE pourraient également constituer une source de perte de recettes fiscales dans la mesure où ils impacteraient négativement les entreprises nationales. L'aide publique au développement affecte positivement et parfois significativement les recettes fiscales totales. Cela s'expliquerait par le fait que l'aide publique au développement contribue à renforcer le système fiscal dans un pays. Ce résultat est conforme à celui trouvé par Iqbal (1997) et Cobham (2005). Toutefois, ce résultat est contraire à ceux trouvés par Morrissey et Torrance (2015) qui n'ont pas pu conclure quant à l'effet de l'APD sur la taxation. La rente des ressources naturelles, quant à elle, a un effet non significatif sur les recettes fiscales totales.

Tableau 2: Résultat des estimations sur les recettes fiscales totales

Variables indépendantes	Variable dépendante: Recettes fiscales totales					
	Estimation 1	Estimation 2	Estimation 3	Estimation 4	Estimation 5	Estimation 6
Stabilité politique/Absence de Violence	6,1718*** (1,9073)					
Voix et redevabilité		12,5266 (10,4131)				
Efficacité du Gouvernement			1,8204 (8,4368)			
Qualité de la Régulation				3,1006 (2,4722)		
Etat de droit					13,6647*** (5,078)	
Contrôle de la Corruption						
IDE	-0,1330*** (0,0176)	-0,1249*** (0,0305)	-0,1072*** (0,0303)	-0,0954*** (0,0177)	-0,1171*** (5,0782)	2,7702 (5,9388)
APD	0,0074 (0,0045)	0,0073* (0,0041)	0,0058 (0,0046)	0,0069 (0,0050)	0,0135*** (0,0024)	-0,1010*** (0,0261)
Informel	-0,2862*** (0,04705)	-0,1511 (0,1736)	-0,1640 (0,1392)	-0,1885 (0,1386)	0,0348 (0,0950)	0,0044 (0,0030)
Rente des ressources naturelles	0,1537 (0,1269)	0,1211 (0,1711)	0,1497 (0,1446)	0,1512 (0,1434)	0,1577 (0,1490)	0,1480 (0,1434)
Constante	30,065*** (4,2979)	35,4756*** (114,4548)	22,5167*** (8,7590)	24,6766*** (5,6287)	25,3831*** (3,7912)	24,183*** (9,2753)
Nombre d'obs.	75	75	75	75	75	75
Wald chi2 (4)	213,29	594,05	134,28	182,92	371,56	265,94
Prob>chi2	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Source: Auteur

Le tableau 3 présente les résultats de l'estimation de l'effet des institutions sur les taxes sur les biens et services. Seules la stabilité politique et l'efficacité du gouvernement ont des effets positifs et significatifs sur les taxes sur les biens et services, en ce qui concerne les variables institutionnelles. Une augmentation des indices de stabilité politique et l'efficacité du gouvernement entraînent une augmentation des taxes sur les biens et services. Ce résultat est conforme à l'analyse de Keen (2012) et Besley et Persson (2013) qui ont indiqué la stabilité politique contribue à mobiliser des taxes. Certaines activités sont interrompues en cas d'instabilité, réduisant ainsi la collecte des taxes en cette période. Aussi, un gouvernement efficace constitue une source de motivation pour les individus payeurs et collecteurs de taxes. Contrairement aux recettes fiscales totales, l'APD a un effet négatif et significatif sur les taxes sur les biens et services. Ce résultat est compréhensible si l'on se réfère au fait que lorsque les pays bénéficient de l'aide au développement, les soucis liés au financement de certains biens sont levés et cela diminue la pression de l'autorité fiscale à mobiliser certains types de taxes. Les résultats montrent également que les IDE nets ont un effet positif et significatif sur les taxes sur les biens et services. Ce résultat s'expliquerait par le fait que plus il y a des IDE entrant par rapport aux IDE sortant, plus il y a la possibilité de produire des biens et services et ainsi augmenter les taxes qui y sont associées. En plus, le secteur informel a également un effet négatif et significatif sur les recettes sur les biens et services. Tout comme pour les recettes totales, ce résultat est conforme à la théorie étant donné que le secteur informel entrave la collecte des taxes ; et par conséquent affecte négativement les taxes sur les biens et services. La rente des ressources naturelles semble avoir un effet indéterminé.

Tableau 3: Résultat des estimations sur les taxes sur les biens et services

Variables indépendantes	Variable Dépendante: Taxes sur les biens et services					
	Estimation 1	Estimation 2	Estimation 3	Estimation 4	Estimation 5	Estimation 6
Stabilité politique/Absence de Violence	1,2150* (0,7250)					
Voix et redevabilité		3,8228 (2,4090)				
Efficacité du Gouvernement			2,8850** (1,4959)			
Qualité de la Régulation				-0,9019 (1,8693)		
État de droit					1,2935 (3,1728)	
Contrôle de la Corruption						-1,4286 (2,6652)
IDE	0,0643*** (0,0041)	0,0632*** (0,0176)	0,0597*** (0,0124)	0,0693*** (0,0068)	0,0691*** (0,0071)	0,0710*** (0,0030)
APD	-0,0026** (0,0012)	-0,0023*** (,0008)	-0,0016* (0,0008)	-0,0037*** (0,0012)	-0,0023 (0,0021)	-0,0029*** (0,0000)
Informel	-0,0941***	-0,0662**	-0,0706***	-0,0627**	-0,0512	-0,0644**

	(0,0137)	(0,0343)	(0,0178)	(0,0247)	(0,0497)	(0,0272)
Rente des ressources naturelles	-0,0178 (0,0161)	0,0271*** (0,0103)	-0,0167* (0,0100)	-0,0196 (0,0139)	-0,0179 (0,0110)	-0,0186 (0,0152)
Constante	8,9854*** (1,3601)	11,6809*** (3,366)	10,405*** (2,0355)	5,8496** (2,5914)	7,5566*** (1,6846)	5,1477 (3,6355)
Nombre d'obs.	75	75	75	75	75	75
Wald chi2 (4)	43069,51	127,13	124,85	2463,44	617,58	2057,48
Prob>chi2	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Source : auteur

Le tableau 4 indique les résultats de l'effet des institutions sur les taxes sur commerce et les transactions internationales. Seules l'efficacité du gouvernement et la voix et redevabilité ont un effet positif et significatif sur ce type de taxes. Une augmentation de l'efficacité du gouvernement et de la voix et redevabilité entraîne une hausse des taxes sur le commerce et les transactions internationales. Ce résultat s'explique par le fait qu'une bonne qualité du gouvernement, se manifestant par une bonne qualité des services publics, une indépendance vis-à-vis des pressions politiques, une bonne qualité de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, permet de renforcer le système commercial d'un pays et ainsi promouvoir et faciliter les échanges avec l'internationale ; d'où une stimulation des recettes liées aux commerce et transactions internationales. Nous constatons que L'APD et l'IDE ont des effets similaires sur les taxes sur le commerce et les transactions internationales par rapport à leurs effets sur les taxes sur les biens et services. Par contre, le secteur informel a un effet non significatif. La rente des ressources naturelle a aussi un effet relativement non significatif.

Tableau 4: Résultat des estimations sur les impôts sur le commerce et les transactions internationales

Variables Indépendantes	Variable dépendante: Taxes sur le commerce et les transactions internationales					
	Estimation 1	Estimation 2	Estimation 3	Estimation 4	Estimation 5	Estimation 6
Stabilité politique/Absence de Violence	0,1010 (0,6183)					
Voix et redevabilité		3,5810*** (1,2081)				
Efficacité du Gouvernement			1,4224*** (0,4890)			
Qualité de la Régulation				0,5989 (1,2428)		
Etat de droit					2,1132 (1,8427)	
Contrôle de la Corruption						-0,0545 (0,8436)
IDE	0,0210*** (0,0069)	0,0145** (0,0071)	0,0162*** (0,0028)	0,0225*** (0,0017)	0,0192*** (0,0045)	0,0216*** (0,0036)

APD	-0,0016*** (0,0004)	-0,0010* (0,0006)	-0,0009 (0,0005)	-0,0013 (0,0010)	-0,0003 (0,0010)	-0,0017*** (0,0003)
Informel	0,0044 (0,0053)	0,0100 (0,0139)	0,0061 (0,0028)	0,0016 (0,0102)	0,0037 (0,0321)	0,0066 (0,0185)
Rente des ressources naturelles	-0,0043 (0,0070)	-0,0122** (0,0059)	-0,0003 (0,0057)	-0,0038 (0,006)	-0,0029 (0,0061)	-0,0043 (0,0068)
Constante	2,009*** (0,5266)	6,1550*** (1,8135)	3,4880*** (0,5576)	2,6735* (1,3871)	2,6190*** (0,5197)	1,7777 (1,8391)
Nombre d'obs.	75	75	75	75	75	75
Wald chi2 (4)	335,65	23,76	1658,05	1103,48	123,66	96,26
Prob>chi2	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Source : auteur

En résumé, les résultats montrent que la qualité des institutions affecte positivement la mobilisation des impôts mais l'importance de l'effet dépend de la nature des impôts et de celle des institutions. Par exemple, l'efficacité du gouvernement a un effet positif et significatif sur les taxes sur les biens et services et sur les taxes sur le commerce et les transactions internationales. Alors que leur effet sur les recettes fiscales totales est non significatif. En plus de ce résultat, la stabilité politique/absence de violence n'affecte significativement et positivement que les taxes sur les biens et services et les recettes fiscales totales. L'état de droit n'est significatif que pour les recettes fiscales totales. La voix et redevabilité, quant à elle, n'affecte que les taxes sur le commerce et les transactions internationales.

6- CONCLUSION

La mobilisation des ressources intérieures reste l'un des principaux objectifs des pays d'Afrique subsaharienne, en particulier pour les pays d'Afrique centrale caractérisés par des institutions de mauvaise qualité. Le problème du financement des économies par les ressources internes fait l'objet de débats depuis la crise économique et financière qui a débuté en 2007. En plus, les pays de la CEMAC, riches en ressources naturelles, font face à une instabilité des ressources internes due à la fluctuation des prix des matières premières. Ce qui suscite la collecte des recettes fiscales, source stable de financement. Cet article a pour objectif général d'analyser l'effet de la qualité des institutions sur la taxation.

Nous avons utilisé la méthode des variables instrumentales, les doubles moindres carrés, avec des données de panel de cinq pays de la CEMAC pour la période 2000 à 2016. La qualité des institutions a été instrumentée par sa valeur retardée de deux périodes et par la variable indiquant la distance par rapport à l'équateur. Les données utilisées proviennent essentiellement du Fonds monétaire international ainsi que de la Banque mondiale.

Les résultats ont montré que la qualité des institutions a un effet relativement positif sur le niveau de taxation. Son niveau de significativité dépend du type d'institutions et du type de taxes. Concrètement, une augmentation du niveau de l'indice de l'efficacité du gouvernement entraîne une augmentation de la mobilisation des taxes sur les biens et services et celles sur le commerce et les transactions internationales. De plus, une augmentation du niveau de la stabilité politique entraîne une augmentation des taxes sur les biens et services et les recettes fiscales totales. L'état de droit stimule positivement la hausse des recettes fiscales totales. Et la voix et la redevabilité entraîne une hausse des taxes sur le commerce et les transactions internationales. Les résultats ont ainsi montré qu'une amélioration de la qualité des institutions affecte positivement la mobilisation des recettes fiscales totales de même que celles issues des biens et services et celles issues du commerce et transactions internationales. Afin de mobiliser des

ressources fiscales substantielles dans les pays de la CEMAC pour financer la croissance économique, la composante institutionnelle doit être prise en compte dans les politiques. Les pays doivent consolider et renforcer la qualité de la gouvernance.

L'une des limites de cet article est qu'il n'analyse que deux types d'impôts différents en plus des recettes fiscales totales. Par exemple les données sur les taxes sur le revenu, les profits et gains en capital du FMI sont manquantes pour le Gabon. Des recherches plus approfondies utilisant des types de taxes plus désagrégées seront pertinentes pour la mise en œuvre des politiques.

7- BIBLIOGRAPHIE

Acemoglu, D. et Robinson, J. A. (2009). *Economic Origins of Dictatorship and Democracy*. Cambridge University Press.

Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, J. A. (2001). “The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation.” *The American Economic Review*, Vol.91, N°5, pp.1369–1401.

Aizenman, J. et Jinjarak, Y. (2005). The Collection Efficiency Of The Value Added Tax: Theory And International Evidence. National Bureau Of Economic Research Working Paper 11539.

Ajaz, T. et Ahmad, E.(2010). The effect of corruption and governance on tax revenues. *Pakistan Development Review*, Vol. 49, No. 4, pp. 405–417

Akanbi, O. A. (2019). State Institutions and Tax Capacity: An Empirical Investigation of Causality. IMF Working Paper WP/19/177.

Alesina, A. et Perotti, R.(1994). The Political Economy of Budget Deficits. National Bureau of Economic Research Working Paper No. 4637.

Asatryan, Z., Baskaran, T. et Heinemann, F. (2014). The effect of direct democracy on the level and structure of local taxes. ZEW Discussion Paper, No. 14-003.

Attila, G., Chambas, G., and Combes, J-L., (2009).« Corruption et mobilisation des recettes publiques: une analyse économétrique », Working document of the séries Etudes et Documents E2007.16.

Baskaran, T. et Bigsten, A.(2013). Fiscal Capacity and the Quality of Government in Sub-Saharan Africa. *World Development*, Vol. 45, pp.92-107.

Besley, T. et Persson, T.(2009). The Origins of State Capacity: Property Rights, Taxation, and Politics. *The American Economic Review, American Economic Association*, Vol. 99, No. 4, pp. 1218-1244.

Besley, T. et T. Persson, 2013. Taxation and Development. In Auerbach, A., R. Chetty, M. Feldstein, and E. Saez (eds), *Handbook of Public Economics*.

Besley, T., Ilzetzki, E. et Persson, T. (2013). Weak states and Steady States: The Dynamics of Fiscal Capacity. *American Economic Journal*, Vol. 5, No. 4, pp. 205-236.

Besley, T., Jensen, A. et Persson, T. (2014). Norms, Enforcement, and Tax Evasion. *IIES*, Stockholm University and CIFAR.

Bird, R. (2008). Tax Challenges Facing Developing Countries. Annual Public Lecture Series of the National Institute of Public Finance and Policy, New Delhi, India.

Brun, J-F., G. Chambas et Fjeldstad, O-H. (2014). Local Government Taxation in Sub-Saharan Africa : A Review and an Agenda for Research. Chr Michelsen Institute Working paper 2.

Buchanan, J., M. et Wagner, R. E. (2000). *Democracy in Deficit: The Political Legacy of Lord Keynes*. Liberty Fund, Inc., Vol. 8.

Buehn, A. et Schneider, F.(2009). Corruption and the Shadow Economy: A Structural Equation Model Approach. Institute for the Study of Labor: IZA, Discussion Paper No.4182.

Coase, R. H. (1937). The nature of the firm. *Economica*, Vol. 4 No.16, pp. 386-405.

Coase, R.H (1984). The New Institutional Economics. *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, Vol. 140, pp. 229-231.

Cobham, A. (2005). Tax evasion, tax avoidance and development finance. QEH Working Paper Series 129.

Commons, J. R. (1931). Institutional Economics. *American Economic Review*, vol. 21, pp.648-657.

Davoodi, H. R. et Tanzi, V.(1997). Corruption, public investment, and growth. IMF Working paper 139.

Drummond, P., Daal, W., Srivastava, N. et Oliveira, L. E. (2012). Mobilizing Revenue in Sub-Saharan Africa: Empirical Norms and Key Determinants. International Monetary Fund Working Paper.

Ehrhart, H.(2010). Elections and the structure of taxation in developing countries. CERDI Working Papers 201027.

Fatica, S.(2010). Taxation and the quality of institutions : asymmetric effects on FDI, Taxation Working Paper N° 21,

Fjeldstad, O-H., Schulz-Herzenberg, C. et Sjursen, I. H. (2012). Peoples' Views of Taxation In Africa: A Review of Research on Determinants of Tax Compliance. Chr. Michelsen Institute, Working Paper 7.

Friedman, E., Johnson, S., Kaufmann, D. et Zoido-Lobaton, P.(2000). Dodging the grabbing hand: the determinants of unofficial activity in 69 countries. *Journal of Public Economics*, Vol.76, pp. 459-493.

Gaspar, V. et Selassie, A. (2017). "Taxes, Debt and Development: A One-Percent Rule to Raise Revenues in Africa." IMF Blog, International Monetary Fund, Washington, DC.
<https://blogs.imf.org/2017/12/05/taxes-debt-and-development-a-one-percent-rule-to-raiserevenues-in-africa/> .

Ghura, D. (1998). Tax Revenue in Sub-Saharan Africa : Effects of Economic Policies and Corruption International Monetary Fund, African Department Working Paper 135.

Goerke, L.(2006). Bureaucratic Corruption And Profit Tax Evasion . *CESIFO Working Paper* No. 1666.

Gooch, E., Martinez-VaZquez, J. et Yedgenov, B. (2016). A superior instrument for the role of institutional quality on economic development. International Center for Public Policy, Working Paper 16-10.

Gupta, A. S.(2007). Determinants of Tax Revenue Efforts in Developing Countries. International Monetary Fund Working Paper, 184.

Hall, R.E. et Jones, C.I. (1999). ‘Why do some countries produce so much more output per worker than others?’. National bureau of economic research (No. w6564).

Heller, P. S. (1975). A model of Public Fiscal Behaviour in Developing Countries: Aid, Investment and Taxation. *American Economic Review*, Vol. 65, No. 3, pp. 429-445.

Imam, P. A. et Jacobs, D. F. (2007). Effect of Corruption on Tax Revenues in the Middle East. IMF Working Paper 270.

Iqbal, Z.(1997). Foreign Aid and the Public Sector: A Model of Fiscal Behaviour in Pakistan. *The Pakistan Development Review*, Vol. 36, No. 2 , pp. 115-129.

Keen, M. (2012). Taxation and Development-Again. International Monetary Fund, Working Paper 220.

Klasen, A. (2020). *The handbook of global trade policy*. Hoboken NJ, John Wiley & Sons.

Meltzer, A. et Scott, R. (1981). "A Rational Theory of the Size of Government." *Journal of Political Economy* 89(5): 914–27.

Mitchell, W. C.(1913). *Business Cycles*. University of California Press, 1913. [ISBN 978-0-8337-2407-6](#).

Moore, M. (2007). How Does Taxation Affect the Quality of Governance? Institute of Development Studies, Working Paper 280.

Morrissey, O. et Torrance, S. (2015). 'Aid and Taxation', ch. 31 in B. M. Avin and B. Lew (eds), *Handbook on the Economics of Foreign Aid*, Cheltenham, Edward Elgar

Ndikumana, L.(2006). Corruption and Pro-Poor Growth Outcomes: Evidence and Lessons for African Countries. Political Economy Research Institute, Working Paper No. 120.

Nguyen, L. P. (2019). The impact of institutional quality on tax revenue in developing countries. *Asian Journal of Empirical Research*, Vol. 5, N°10, pp. 181-195.

North, D. C.(1986). The New Institutional Economics. *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, Vol. 142, No. 1, pp. 230-237

North, D. C. (1989). Institutions and Economic Growth: An Historical Introduction. *World Development*, Vol. 17, No. 9, pp. 1319-1332.

Persson, T. and Tabellini, G. (2000). *Political Economics: Explaining Economic Policy*, Cambridge, MA: MIT Press.

Persson, T. and Tabellini, G. (2002). "Political Economics and Public Finance", Chapter 24 in Auerbach, Alan and Martin Feldstein(eds), *Handbook of Public Economics Volume 3*, Amsterdam: Elsevier.

Ricciuti, R., Savoia, A. et Sen K. (2019). How Do Political Institutions Affect Fiscal Capacity? Explaining Taxation in Developing Economies. *Journal of Institutional Economics*, Cambridge University Press, Vol. 15 N°2, pp.351-380.

Romer, T. (1975). Individual welfare, majority voting and the properties of a linear income tax. *Journal of Public Economics*, Vol 7, pp.163-168.

Romer, T. et H. Rosenthal (1979). Bureaucrats versus voters: on the political economy of resource allocation by direct democracy. *Quarterly Journal of Economics*, Vol 93, pp.563-587.

Ross, M. L. (2004). Does Taxation Lead to Representation? *British Journal of Political Science*, Cambridge University Press, Vol. 34, No. 2, pp. 229-249.

Schumpeter, J. A. (1918). The Crisis of the Tax State. *International Economic Papers*, vol. 4, pp. 5-38.

Syadullah, M. et Wibowo, T.(2015). Governance and tax revenue in Asean countries. *Journal of Social and development Sciences*, Vol. 6, No. 2, pp. 76–88

Tanzi, V. (1999). Uses and Abuses of Estimates of the Underground Economy. *The Economic Journal*, Vol. 109, No. 456, pp. 388-347.

Tilly, C. (1992). *Coercion, Capital, and European States*. AD 990, Oxford: Blackwell.

Timmons, J. F.(2005). The Fiscal Contract: States, Taxes et Public Services. *World Politics*, Vol. 57, No. 4, pp. 530-567.

Torgler, B., Schneider, F., et Macintyre, A. (2011). Shadow economy, voice and accountability and corruption. *Handbook on the shadow economic*, 469.

Torrance, S. et Morrissey, O. (2013). Taxation and indigenous institutions in Sub-Saharan Africa., Bonn.

Veblen, T.(1898). Why is Economics Not an Evolutionary Science? *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 12.

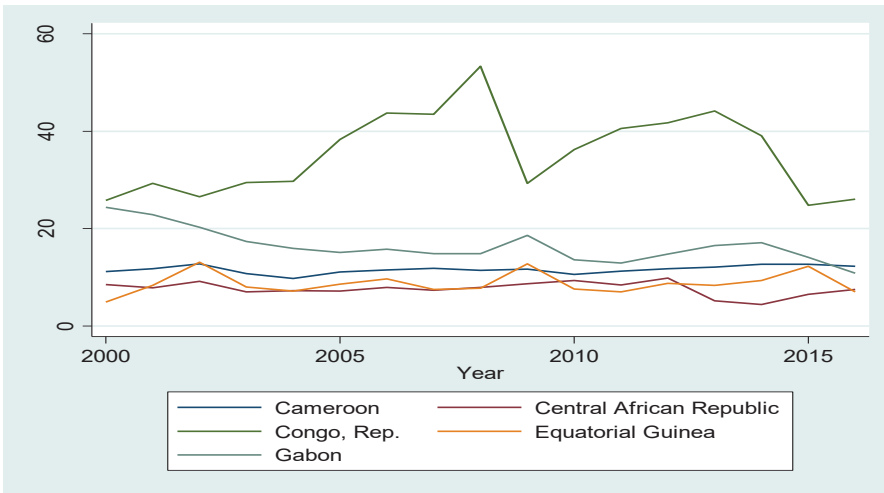
Veblen, T. (1904). *The Theory of the Business Enterprise*. New Brunswick, New Jersey: Transaction Books. [ISBN 0-87855-699-0](#).

Williamson, O. E. (1975). Markets and Hierarchies, Analysis and Antitrust Implications. A Study in the Economics of Internal Organization.

Williamson, O. E.(2000). The New Institutional Economics: Taking Stock, Looking Ahead. *Journal of Economic Literature*, Vol. 38 No. 3, pp. [595-613](#).

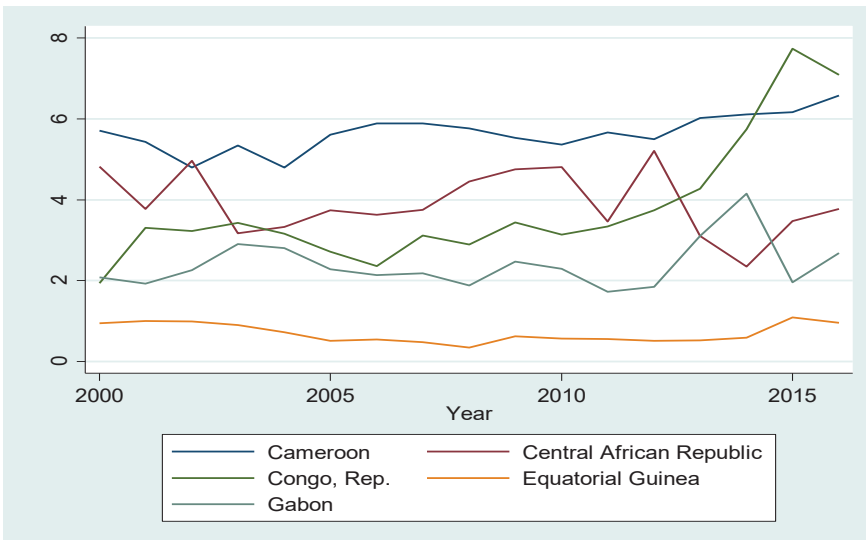
ANNEXES

Figure 1: Evolution des recettes fiscales



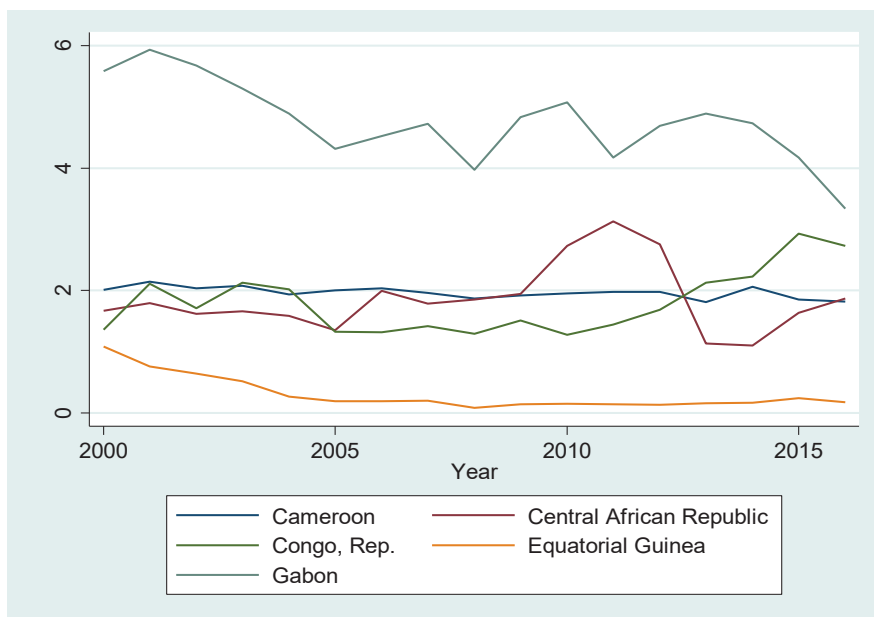
Source : auteur, avec les données du FMI sur les perspectives de l'économie mondiale, 2018.

Figure 2: Taxes sur les biens et services



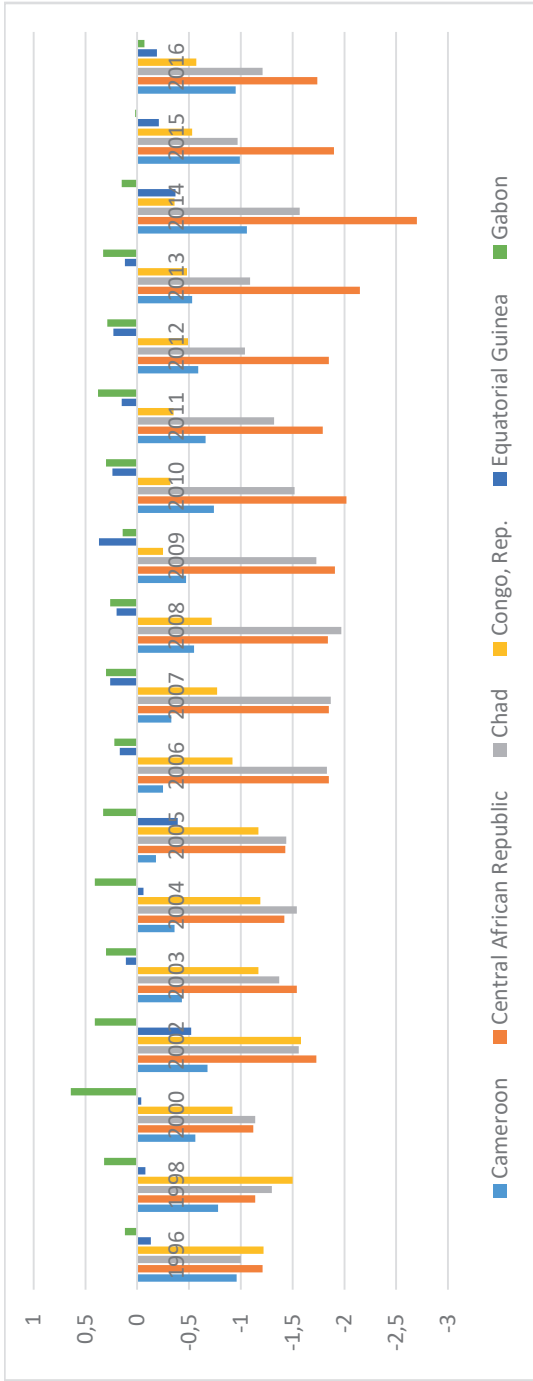
Source : auteur, avec les données du FMI sur les perspectives de l'économie mondiale, 2018.

Figure 3: Taxes sur le commerce et les transactions internationales



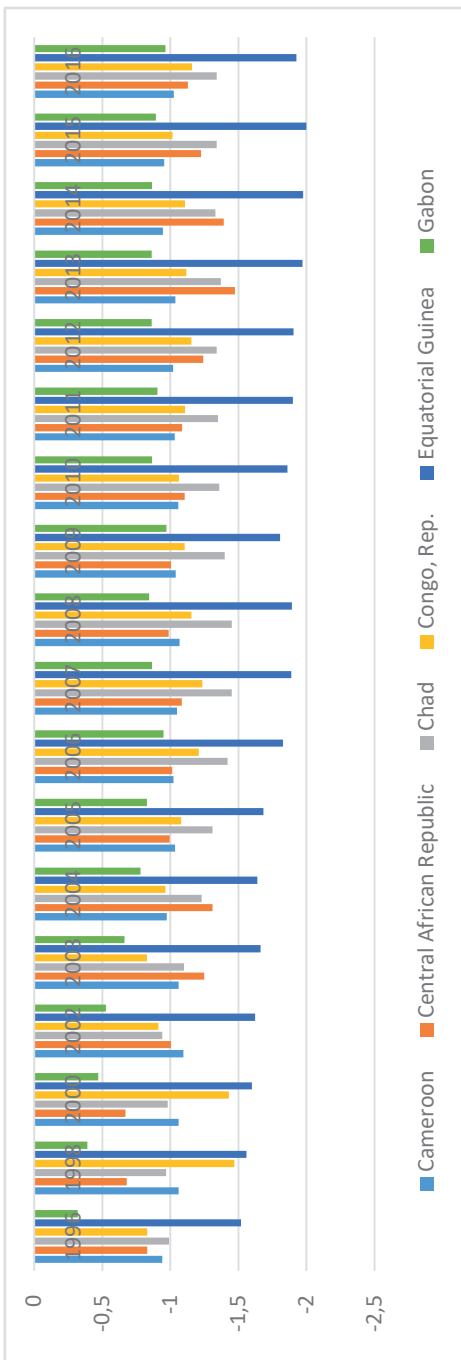
Source : auteur, avec les données du FMI sur les perspectives de l'économie mondiale, 2018.

Figure 4: Score de Stabilité Politique/Absence de Violence



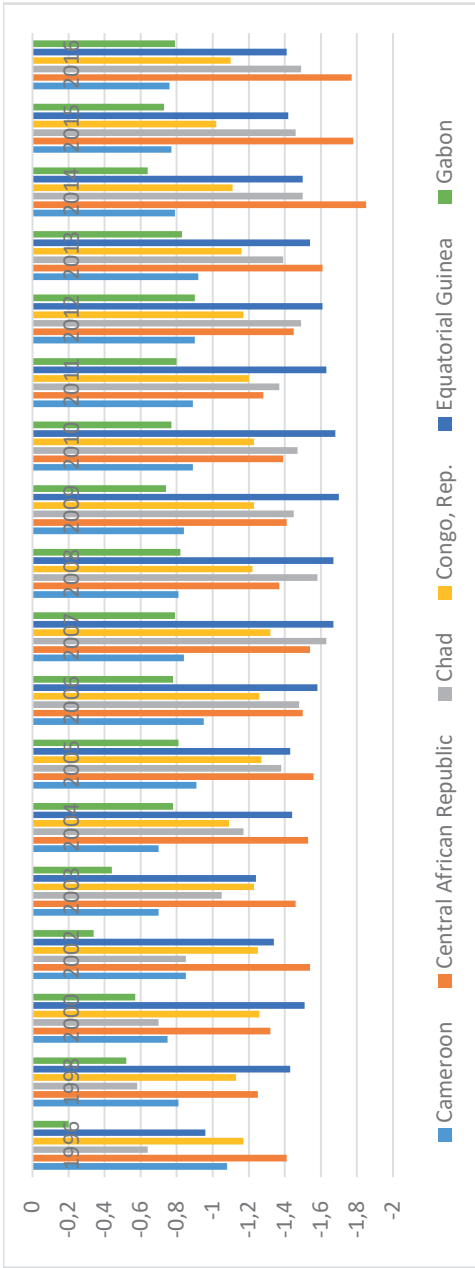
Source : Banque Mondiale WGI, 2017

Figure 5: Scores de Voix et redevabilité



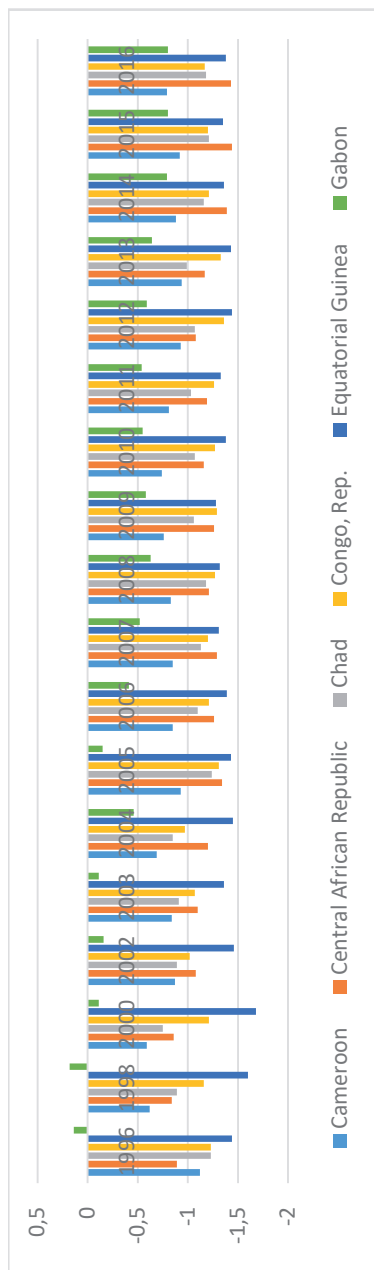
Source : Banque Mondiale WGI, 2017

Figure 6: Score d'efficacité du gouvernement



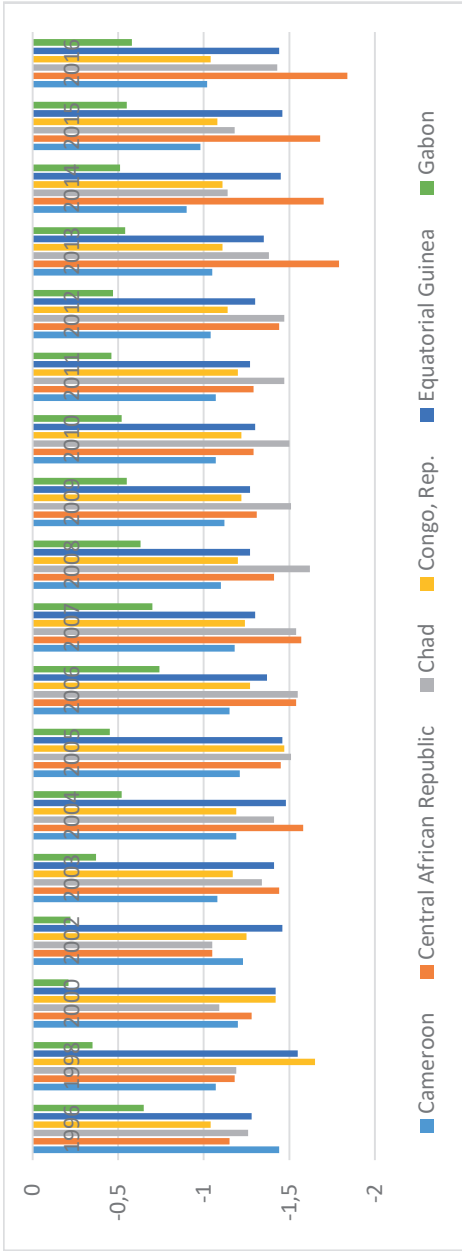
Source : Banque Mondiale WGI, 2017

Figure 7: Score d'efficacité de la régulation



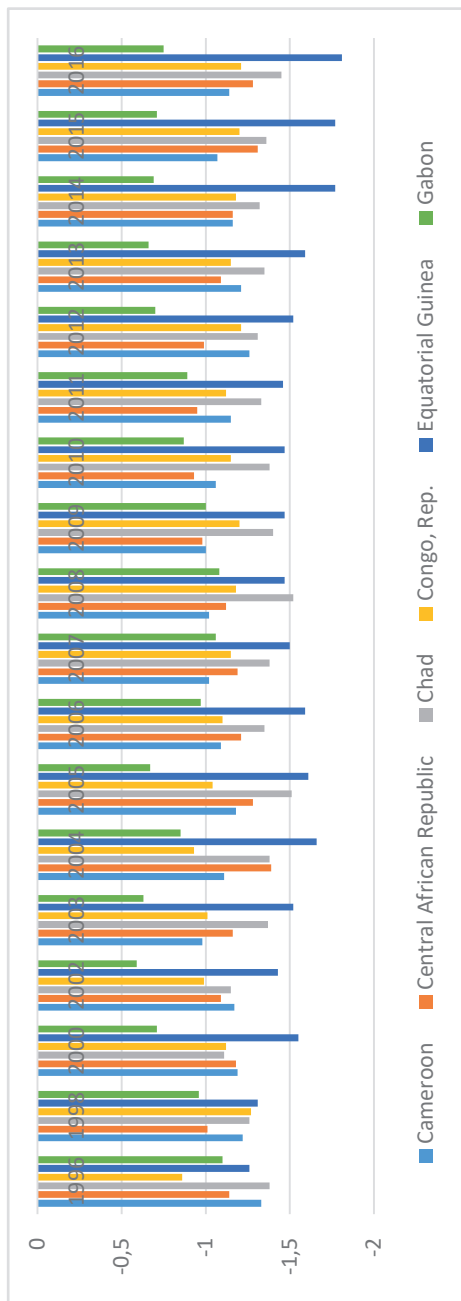
Source: Banque Mondiale WGI, 2017

Figure 8: Score d'Etat de droit



Source : Banque Mondiale WGI, 2017

Figure 9: Score de contrôle de corruption



Source : Banque Mondiale WGI, 2017